

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

n°2017.07.04.003

L'an deux mille dix-sept, le quatre juillet, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures, Salle du Conseil au siège de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde, sous la présidence de Monsieur Baldès.

Date de la convocation : 28 juin 2017

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LABRIEUX (CdC de l'Estuaire)

Nombre de membres présents : 37



CdC de Blaye (21) :

Titulaires : Baldès D. – Loriaud X. – Roturier J. – Duez JP. – Jourdan A. – Gayrard H. – Pastor GA. – Goutte M. – Giovannucci ML. – Page E. – Besson D. – Cluzeau H. – Frappé J. – Mathia A. – Collard X.

Suppléants : Moulin E. – Rocher JL. – Soulard MC. – Blouin J. – Arrivé JM. – Grimée B.

CdC de l'Estuaire (8) :

Titulaires : Plisson Ph. (avec pouvoir de P. Villar) – Bournazeau B. – Rigal JM. – Gandré A. – Labrieux Ph. – Maurin P. – Ducout V. – Vérit AM.

CdC Latitude Nord Gironde (8) :

Titulaires : Bodet JC. – Perdriaud P. – Gelez J. – Roques P. – Henry M. – Joyé JF.

Suppléants : Bourreau M. – Delas O.

Nombre de membres en exercice	58
Nombre de membres présents	37
Nombre de pouvoirs	1

Nombre de votes exprimés	38
Votes : pour	38
contre	
abstention	

NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU

Monsieur le Président rappelle que les statuts du Syndicat Mixte prévoient un bureau composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et de plusieurs autres membres, à raison de 4 représentants pour chaque Communauté de Communes membre.

Compte tenu des démissions de Messieurs Laé et Roturier (Cdc de Blaye),

Compte tenu de l'élection des nouveaux Vice-Présidents, Messieurs Cluzeau et Rodriguez (Cdc de Blaye), qui intègrent automatiquement le Bureau et remplacent les deux membres démissionnaires,

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte, la Communauté de Communes de Blaye a quatre représentants au Bureau du Syndicat Mixte.

Décision : Sur proposition du Président, le Conseil syndical, à l'unanimité, valide la nouvelle composition du Bureau du Syndicat Mixte du SCOT de la Haute Gironde :

- Monsieur Denis BALDES (Président - Cdc de Blaye)
- Monsieur Philippe PLISSON (1^{er} Vice-Président - Cdc de l'Estuaire)
- Monsieur Raymond RODRIGUEZ (2^{ème} Vice-Président - Cdc de Blaye)
- Monsieur Alain GANDRE (3^{ème} Vice-Président - Cdc de l'Estuaire)
- Monsieur Hervé CLUZEAU (4^{ème} Vice-Président - Cdc de Blaye)
- Monsieur Pierre ROQUES (5^{ème} Vice-Président - Cdc de Latitude Nord Gironde)
- Monsieur Xavier LORIAUD (Cdc de Blaye)
- Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Cdc de l'Estuaire)
- Monsieur Bernard LAVIE-CAMBOT (Cdc de l'Estuaire)
- Madame Brigitte MISIAK (Cdc de Latitude Nord Gironde)
- Monsieur Jean-Luc DESPERIEZ (Cdc de Latitude Nord Gironde)
- Monsieur Alain RENARD (Cdc de Latitude Nord Gironde)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL



Denis BALDES